PAPAM | Le pâturage des lavandes et des lavandins était souvent pratiqué par les anciens dans le cadre des exploitations mixtes.

Une méthode qui a prouvé son efficacité par le passé

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
Liberté Égalité Fraternité
CRIEPPAM
AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRE D'AGRICULTURE ALPES DE HAUTE-PROVENCE

Le pâturage des lavandes-dins était une pratique courante par le passé dans les exploitations qui présentaient souvent trois ateliers, à savoir l'élevage, les grandes cultures et les lavandes-dins. Les troupeaux de l'exploitation passaient alors dans les lavandes-dins avec un intérêt double : désherber les parcelles et nourrir les bêtes. Par la suite, les exploitations se sont spécialisées provoquant la perte de ces techniques. Néanmoins, une reprise de ces pratiques de pâturage est visible depuis quelques années et certains de ces agriculteurs ont été interrogés afin de caractériser quelques grands principes permettant un pâturage efficace des lavandes-dins sans les abîmer.

Le pâturage ne peut commencer qu'à partir de la seconde année de plantation des lavandes-dins afin de ne pas les endommager.

La période du pâturage des lavandes-dins varie en fonction de la disponibilité des brebis et de l'année et peut avoir lieu au printemps et en automne. Au printemps, elle peut s'étaler de mi-mars à début mai, en fonction de l'espèce cultivée, de la situation géographique et de l'enherbement de la parcelle.

Les brebis peuvent être amenées dès le développement des adventices. La sortie des brebis est, quant à elle, décidée par les exigences de propreté du lavandiculteur.

Soit le souhait est de n'avoir aucune fleur mangée impliquant un certain salissement de la parcelle.

Soit le souhait est d'avoir une parcelle propre en autorisant la consommation de quelques boutons floraux, permettant une maturité plus homogène et une culture plus vigoureuse sans que le rendement ne soit fortement impacté. Le lavandiculteur doit donc directement exprimer ses besoins auprès du berger et surveiller l'avancée du pâturage pour éviter tout désaccord.

Des précautions à prendre

Quant aux stades de la culture, les avis divergent. Certains éleveurs conseillent de retirer les brebis lorsque les feuilles de lavandes-dins sont bien tendres, que le bouton floral est encore dans les feuilles et que la teneur en huile essentielle est faible, et de les remettre quand les fleurs bleuissent et que l'huile essentielle monte. D'autres éleveurs pensent que les brebis peuvent rester jusqu'à ce que la hampe florale atteigne 6-8 cm.

Les conditions de passage optimales sont sur des parcelles sèches, évitant ainsi les problèmes de tassement du sol et de piétin sur les pattes de brebis, et avant le passage de bineuse ou de griffon. Il est important de préciser qu'un désherbage mécanique sera quand même nécessaire après le passage des brebis afin de garder la culture propre.

Les brebis apprécient particulièrement les laiterons jeunes, les légumineuses, les graminées, les chénopodes et les amarantes. Elles apprécient les gaillets peu développés mais n'aiment pas les bouillons blancs et les centaurées du Solstice.

Quelques grandes idées sont à prendre en compte avant de commencer :

Surfaces de dégagement

Il est nécessaire de prévoir des zones dans lesquelles les brebis seront placées soit la nuit, soit en attendant que les parcelles sèches en cas de pluie ou de fortes rosées, soit afin de diversifier l'alimentation pour éviter qu'elles s'ennuient et mangent la culture, soit pour respecter les périodes de repos des brebis.

Pas tout le monde en même temps

Certaines brebis ne doivent pas se retrouver dans les lavandes-dins. C'est notamment le cas des mères, présentant des besoins nutritionnels importants, et les agneaux, qui sont très actifs et joueurs. Les brebis fragiles ou en cours de gestation ne doivent également pas s'y retrouver car les brebis marchent beaucoup et les risques d'infertilité et d'avortement pourraient augmenter. Enfin, il faut éviter ou surveiller de manière importante les agnelles car elles se montrent assez actives et attaquent plus rapidement la culture.

Chacun son caractère

Les préalpes et les mourérous sont des brebis rustiques plutôt actives, qui mangent facilement les adventices mais s'attaquent plus facilement aux lavandes-dins. Quant aux mérinos et aux métisses, ce sont des brebis plus tranquilles mais qui s'ennuient rapidement dans les parcelles et sont plus difficile sur certaines adventices.

Et les chiens ?

La présence des chiens n'est pas systématique. En général, pour les brebis gardées, les chiens de protection et de travail sont avec le berger et le troupeau. Pour les brebis parquées, seuls les chiens de protection restent avec le troupeau.

Brebis parquées ou gardées ?

Le parcage des brebis permet aux brebis de pâturer sans stress et de s'étaler doucement dans la parcelle mais demande une programmation en aval des lieux de parcs assez proches de la zone à pâturer afin d'éviter trop de mouvement du troupeau. Le berger devra être attentif lors de l'installation et de la désinstallation des parcs afin de surveiller que les brebis ne s'attaquent pas aux lavandes-dins.

Les brebis gardées demandent une vigilance particulière du berger quant aux cultures environnantes afin qu'elles ne mangent pas ces dernières. Lorsque le pâturage se fait sur une grande parcelle, il est préférable de guider les brebis sur une partie en les faisant avancer doucement afin de contrôler leur progression au sein de la parcelle. Il est important de garder en mémoire que la garde des brebis doit se faire sans stress, sans chien trop agressif pour que les brebis ne passent pas trop fort au-dessus des lavandes-dins et ne les cassent.

Le pâturage des lavandes-dins par les brebis est une pratique ancienne très intéressante afin de contrôler le développement des adventices tout en diminuant le travail manuel et en nourrissant un troupeau. Il est néanmoins important de préciser que seule la surveillance et la connaissance des habitudes de chacun permet de faire un bon travail pour les deux parties : éleveur et lavandiculteur. ■

DR

La sortie des brebis est décidée en fonction des exigences de propreté du propriétaire de la parcelle.

Sarah Parent et Marine Plancquaert, CA04

Une fiche technique est disponible sur le site de la chambre d'agriculture des Alpes-de-Haute-Provence « Pâturage des lavandes-dins »